

Bien cher Monsieur le Maire,

J'ai travaillé au votre commando communal depuis le 8. nov. 1945. Le 19.2.47 je suis rentré au camp comme malade. Au camp, j'ai constaté que mes primes de travail ne sont virées que pour la période du fevr. à nov. 46 de 5 frs. par jour du travail. Je n'ai rien reçu pour la période de nov. 1945 à janv. 1946 inclus et je n'ai pas reçu le reliquat d'autre 5 frs. qui sont destinés à l'achat personnel. Certainement, je n'ai jamais consommé toute la somme d'environ 1200.- frs. (pour 10 mois), parce que je n'ai jamais commandé beaucoup de marchandises.

Je voudrais bien vous demander, Monsieur, à vouloir bien me signaler la date du virement du pécule pour la période de nov. 45 - janv. 46 inclus et la date du virement du reliquat de salaire pour la période de fevr. - nov. 46 pour faire vérifier cette affaire par mes supérieurs militaires et par l'homme de confiance du camp.

Je vous prie donc de bien vouloir me donner des renseignements à ce sujet, le plus tôt possible.

Je vous remercie d'avance.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sentiments les plus distingués.

P.G. Alois Schwarzer,
1287570
Remmes (F.O.V.), Dép. 1102